



Comment se faire payer apres avoir gagner au pru'dhomme

Par **mada13140**, le **05/05/2013** à **12:39**

bonjour' voila je suis désespéré je m explique j'ai travaillé chez mon employeur depuis 6ans donc j ai été licencié le moi de février 2011 pour faute grave (que je né pas commis a ma connaissance) donc sou le choqe je ne savais plus comment faire par la suite.ensuite j ai décidé de plusieurs mois plus tard a consulté un avocat est on et la mis au prud' homme.février 2013 j ai donc gagné mon procès gain 21.000euro hélas je né pa pu assisté au procès vu que mon avocat ne ma même pas appeler je les su 1 MOIS plus tard que javai gagné heureusement j ai appeler pour savoir.donc j ai eu un entretien quel que jour plu tard il me dit es ce que avait vous eu un courrier de l appel je lui et dit non,ensuite il me dit je vous rappelle dans un mois pour vous donné votre somme je lui dit pa de soucis,donec le mois passe pa de nouvelle j ai donc décidé de le rappelé il me dit le chèque a bien été versés sur les gens des avocats pour qui lui fourni ce chèque je n ai pa très bien compris.je le rappelle tou les jour il me dit demain toujours demain je commence a me posé des question j ai bien peur qui le remet sur son compte ou je n ai plus confiance a ce avocat. svp je désespère a t il reson faut que je attend combien de temps encore [smile17]